

Focus : Santé et sécurité au travail

L'approche de Thales en matière de management de la santé et de la sécurité au travail est expliquée en détail dans le dernier [Rapport Intégré RSE](#). Cette fiche donne des informations complémentaires sur les principaux aspects de cette approche.

Hiérarchisation, plans d'action et objectifs

Depuis 2019, Thales a élaboré une feuille de route pluriannuelle, dite « Culture Sécurité », qui vise à améliorer la performance du Groupe en matière de santé et de sécurité au travail (HSE). La mise en œuvre de cette initiative a permis de nettes améliorations dans l'ensemble du Groupe, notamment en renforçant l'engagement en matière de leadership, en prônant une compréhension commune au sein du Groupe de l'importance des enjeux de santé et sécurité au travail (HSE), et en responsabilisant les équipes pour exécuter les plans d'action et échanger les bonnes pratiques dans le cadre de la démarche HSE.

Tous les ans, Thales fixe des objectifs à l'ensemble du Groupe pour favoriser une amélioration constante de la performance HSE. Ces objectifs, basés sur les priorités identifiées, ont pour finalité de produire les résultats voulus par le système de gestion des enjeux HSE et sont traduits en plans applicables dans toutes les entités Thales via le réseau HSE.

En remplissant le questionnaire annuel de contrôle interne, supervisé par la Direction de l'Audit, des Risques et du Contrôle Interne (DARCI), les managers HSE s'engagent à suivre la situation en matière de risques HSE : examen du tableau de bord des performances HSE et comparaison aux *KPIs* du Groupe. Ils sont également chargés de définir, appliquer et suivre des plans d'action locaux dotés d'objectifs mesurables pour faire face à certains risques spécifiques pour la santé et la sécurité.

Un exemple concret de cette approche est l'utilisation par le Groupe du « nombre de visites de sécurité sur les sites de production » comme indicateur clé. À cet effet, Thales fixe chaque année un objectif à l'échelle du Groupe, avec suivi local des progrès sur chaque site. Autre exemple : l'objectif de taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail, fixé à 1 d'ici 2030, est l'un des objectifs phares du programme RSE PROTECT du Groupe.

Accidents du travail, problèmes de santé, maladies et processus d'enquête sur les incidents

Une nouvelle procédure d'enquête sur les blessures professionnelles, les problèmes de santé, les maladies professionnelles et les incidents est en cours de déploiement sur l'année 2025, avec intégration totale dans *Chorus*, le référentiel de management du Groupe.

Cette procédure a pour but la mise en place d'une approche systématique et cohérente de l'analyse des incidents dans toutes les entités et de soutenir l'amélioration constante de la performance HSE par une identification minutieuse des causes profondes, la planification des mesures correctives et le partage des enseignements tirés dans l'ensemble de l'organisation.

